



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 39 COM

**WHC-15/39.COM/INF.16**

**Bonn, 7 juillet 2015**

**Original: anglais**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL  
COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL**

**Trente-neuvième session**

**Bonn, Allemagne  
28 juin – 8 juillet 2015**

**Point 16 de l'ordre du jour provisoire : Questions diverses**

**INF.16. Projet de rapport du Comité du patrimoine mondial sur ses activités pour la 20e session de l'Assemblée générale des Etats parties (UNESCO, 2015)**

## **RESUME**

Le présent document fournit au Comité le projet de rapport à présenter à la 20e session l'Assemblée générale et à la 38e session de la Conférence générale conformément à l'article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Le rapport contient l'information concernant les principales activités et les décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 19e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, tenue du 19 au 21 novembre 2013.

Le rapport sera l'un des « Rapports statutaires des Comités et conseils intergouvernementaux de l'UNESCO soumis à la Conférence générale, et des rapports des conférences gouvernementales, régionales et internationales » (33 C/REP/\_\_\_\_) et sera disponible dans les six langues officielles de l'UNESCO. Il n'exigera pas de décision de la part de la Conférence générale.

## I. Vue d'ensemble et structure du document

1. Ce document est destiné à fournir à la Conférence générale de l'UNESCO des informations concernant les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 19e Assemblée générale des États parties (19-21 novembre 2013) dans la mise en œuvre de la *Convention*.
2. Afin de mieux présenter les diverses informations contenues dans ce document, les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial ont été regroupées selon ses objectifs stratégiques. Ceux-ci, adoptés par le Comité lors de sa 26e session (Budapest, 2002), sont les suivants :
  - a) renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial ;
  - b) assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial ;
  - c) favoriser le développement d'un renforcement effectif des **capacités** dans les États parties ;
  - d) développer la sensibilisation du public, la participation et l'appui au patrimoine mondial par la **communication**<sup>1</sup>.
3. Aux quatre objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus (également appelés « 4 C »), le Comité a décidé, à sa 31e session (Christchurch, 2007), d'ajouter un « 5e C » pour « communautés » qui se lit comme suit : « Valoriser le rôle des **communautés** dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* » (décision **31 COM 13B**).

## II. Informations générales

### A. Nombre d'États parties à la *Convention du patrimoine mondial*

4. Au mois de juillet 2015, 191 États sont parties à la *Convention*<sup>2</sup>. Depuis la 19e Assemblée générale en 2013, les Bahamas ont adhéré à la *Convention*.

### B. Membres actuels du Comité du patrimoine mondial et du Bureau

5. **21 membres**: Allemagne, Algérie, Colombie, Croatie, Finlande, Inde, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Sénégal, Serbie, Turquie, Viet Nam.

Leur mandat est le suivant :

Jusqu'à la fin de la **38e session de la Conférence générale** (2015): Allemagne, Algérie, Colombie, Inde, Japon, Malaisie, Qatar, Sénégal, Serbie.

Jusqu'à la fin de la **39e session de la Conférence générale** (2017): Croatie, Finlande, Jamaïque, Kazakhstan, Liban, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, Turquie, Viet Nam.

---

<sup>1</sup> Voir la décision **26 COM 17.1** (Budapest, 2002).

<sup>2</sup> La liste des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* est disponible à l'adresse internet suivante <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties>

**Membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial depuis juillet 2013**

JUN 2013-JUN 2014	JUN 2014-JUILLET 2015	JUILLET 2015
Présidente : <b>S.Exc. Sheika AL MAYASSA BINT HAMAD AL-THANI, Qatar</b>	Présidente : <b>S.Exc. Prof. Maria BÖHMER, Germany</b>	<i><b>A mettre à jour après la 39 COM</b></i>
Rapporteur : <b>M. Francisco J. Gutierrez, Colombie</b>	Rapporteur : <b>M. Hicham Cheaib, Liban</b>	
Allemagne	Croatie	
Algérie	Inde	
Colombie	Jamaïque	
Japon	Qatar	
Sénégal	Sénégal	

**C. Réunions statutaires relatives au patrimoine mondial depuis la 19e Assemblée générale (2013)**

SESSION	LIEU	DATES	DOCUMENTS PRÉPARÉS
38e session du Comité du patrimoine mondial <b>(38 COM)</b>	Doha, Qatar	15 – 25 juin 2014	30 documents de travail / 12 documents d'information (WHC-14/38.COM/)
1e Session extraordinaire de l'Assemblée générale <b>(1EXT.GA)</b>	Siège de l'UNESCO, Paris	13- 14 novembre 2014	4 documents de travail / 2 documents d'information (WHC-14/1 EXT.GA)
39e session du Comité du patrimoine mondial <b>(38 COM)</b>	Bonn, Allemagne	28 juin – 8 juillet 2015	33 documents de travail / 13 documents d'information (WHC-15/39.COM/)
<b>TOTAL : 67 documents de travail / 27 documents d'information</b>			<b>94 documents au total</b>

#### D. Renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial

##### *Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial*

##### *Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 19e Assemblée générale (2013)*

Région	Nouveaux biens culturels	Nouveaux biens naturels	Nouveaux biens mixtes	Total
Afrique	0	1	0	1
États arabes	5	0	0	5
Asie/Pacifique	14	2	1	17
Europe/Amérique du Nord	21	1	0	22
Amérique latine/Caraïbes	4	0	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>50</b>

6. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en juillet 2015 s'élève à 1031 (802 biens culturels, 197 biens naturels et 32 biens mixtes)<sup>3</sup>. Ces biens sont situés dans 163 États parties (ce qui signifie que 28 États parties n'ont pas de bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). 175 États parties ont présenté des Listes indicatives de biens qu'ils pourraient décider de proposer pour inscription dans les années à venir.

##### *Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 19e Assemblée générale (2013)*

Session du Comité	Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril
<b>38 COM (Doha, Qatar, 2014)</b>	<b>3</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Palestine, <b>Terre des oliviers et des vignes – Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir</b></li><li>• Etat plurinational de Bolivie, <b>Ville de Potosi</b></li><li>• République Unie de Tanzanie, <b>Réserve de faune de Selous</b></li></ul>	<b>1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• République Unie de Tanzanie, <b>Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara</b></li></ul>
<b>39 COM (Bonn, Allemagne, 2015)</b>	<b>3</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Iraq, <b>Hatra</b></li><li>• Yemen, <b>Vieille ville de Sana'a</b></li><li>• Yemen, <b>Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte</b></li></ul>	<b>1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Colombie, <b>Parc national de Los Katíos</b></li></ul>

<sup>3</sup> La Liste du patrimoine mondial est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

7. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril en juillet 2015 s'élève à **48 (30 biens culturels et 18 naturels)**<sup>4</sup>.

***Suppression de biens de la Liste du patrimoine mondial***

8. Aucune depuis 2009.

***Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible***

9. Des réunions et des ateliers internationaux, interrégionaux et régionaux ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie globale. Des informations concernant toutes ces activités figurent dans le document WHC-15/39.COM/5A.

**E. Assurer la conservation effective des biens du patrimoine mondial**

***Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial étudiés par le Comité depuis la 19e Assemblée générale (2013)***

<b>38 COM</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL</b>
Afrique	16	26
États arabes	12	9
Asie/Pacifique	4	26
Europe/Amérique du Nord	5	26
Amérique latine/Caraïbes	7	19
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>106</b>
<b>39 COM</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL</b>
Afrique	16	17
États arabes	13	16
Asie/Pacifique	4	27
Europe/Amérique du Nord	5	23
Amérique latine/Caraïbes	8	12
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>95</b>

<sup>4</sup> La Liste du patrimoine mondial en péril est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/peril>

**Assistance internationale (AI) du Fonds du patrimoine mondial approuvée depuis la 19e Assemblée générale (2013) au mois de juillet 2015**

<b>REGIONS</b>	<b>NOMBRE D'ÉTATS PARTIES DEMANDEURS D'AI</b>	<b>NOMBRE DE DEMANDES</b>	<b>MONTANT TOTAL APPROUVÉ (en dollars)</b>
Afrique	14	16	<b>341,830</b>
États arabes	1	2	<b>59,660</b>
Asie et Pacifique	6	6	<b>193,583</b>
Europe et Amérique du Nord	2	2	<b>99,864</b>
Amérique latine/Caraïbes	5	7	<b>214,339</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>909,276</b>

**Rapports périodiques**

10. Le Rapport final sur les résultats du deuxième cycle de l'exercice des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord et le Rapport d'avancement pour la région Europe ainsi que le Rapport d'avancement sur les Rapports périodiques dans les autres régions ont été présentés à la 38e session du Comité du patrimoine mondial (Doha, 2014).
11. Le Rapport final sur les résultats du deuxième cycle de l'exercice des Rapports périodiques pour la région Europe ainsi qu'un Plan d'Action, et le Rapport d'avancement sur le second cycle de l'exercice des rapports périodiques dans les autres régions et réflexion générale sur les rapports périodiques ont été examinés par la 39e session du Comité du patrimoine mondial.

**Mécanisme de suivi renforcé**

12. Conformément à la Décision **31 COM 5.2**, le mécanisme de suivi renforcé est un processus constant de collaboration avec l'État partie concerné. Lors de sa 39e session (Bonn, 2015), le Comité a décidé de continuer d'appliquer le mécanisme de suivi renforcé aux biens du patrimoine mondial suivants :
  - Parc national du Manovo-Gounda St Floris (République centrafricaine)
  - Parc national des Virunga (République démocratique du Congo)
  - Parc national de Kahuzi-Biega (République démocratique du Congo)
  - Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo)
  - Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo)
  - Réserve de faune à okapis (République démocratique du Congo)
  - Tombouctou (Mali)
  - Tombeau des Askia (Mali)
  - Temple de Preah Vihear (Cambodge)
  - Monuments médiévaux au Kosovo (Serbie)
  - Vieille Ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie)

**Conférences et colloques internationaux**

13. Plusieurs conférences et colloques internationaux sur différents sujets relatifs au patrimoine

mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance. Une liste de ces activités figure dans les documents WHC-14/38.COM/5A and WHC-15/39.COM/5A.

## **F. Favoriser le développement d'un renforcement effectif des capacités dans les États parties**

### ***Stratégie globale de formation***

14. Au cours du dernier biennium, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, en étroite coopération avec les États parties et les centres de catégorie 2 concernés, ont entrepris un certain nombre d'activités qui ont contribué directement à la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 35e session (Paris, 2011). Ces activités comprennent des programmes visant à renforcer les institutions régionales et nationales responsables pour la protection du patrimoine, des initiatives de formations visant les professionnels et les jeunes ainsi que le développement de nouveaux matériels d'orientation.

### ***Activités éducatives***

15. Plusieurs forums internationaux du patrimoine mondial pour les jeunes, projets de jeunes volontaires, ateliers et stages de formation internationaux et régionaux ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance pour développer des activités éducatives relatives au patrimoine mondial (un inventaire de ces activités figure dans les documents WHC-14/38.COM/5A et WHC-15/39.COM/5A).
16. L'adaptation et la production de la version interactive du DVD du Kit pédagogique sur le patrimoine mondial aux mains des jeunes en français a été réalisée.
17. Un nouvel épisode du dessin animé de *Patrimonto et les Aventures du patrimoine mondial* a été produit sur le thème de la biodiversité, en collaboration avec le site du patrimoine mondial du Parc national de Sundarbans (Inde).

## **G. Augmenter la sensibilisation, l'implication et le soutien du public à l'égard du patrimoine mondial par la communication**

### ***Sensibilisation***

18. En 2014, le site internet du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org>) a reçu en moyenne 33.125 visiteurs par jour. Le nombre d'utilisateurs a augmenté de 28%, passant de 9.796.892 visiteurs en 2012 à 12.623.553 in 2014.
19. 8 bulletins électroniques "WH-Info" ont été envoyés en 2013 et 2014 en français et en anglais à plus de 20 000 membres inscrits sur le site du patrimoine mondial. En 2013, la politique d'envoi du bulletin électronique a été changée pour respecter le choix des membres de recevoir ou non la newsletter, réduisant ainsi le nombre de plus de 100.000

récepteurs à 20.000.

20. Des articles et des entretiens sur le patrimoine mondial ont été publiés en réponse aux demandes de nombreux médias nationaux et internationaux de renom.

### **Publications**

21. En 2013-2014, 100.000 **cartes du patrimoine mondial** en anglais, français et espagnol ont été réalisées et diffusées en collaboration avec le Qatar et National Geographic (ainsi que 2.200 copies en arabe). La version coréenne a été préparée (50.000 exemplaires) par la Commission nationale coréenne. En 2014-2015, 70 000 exemplaires ont été produits en partenariat avec National Geographic et l'Allemagne, et la version coréenne a été préparée (80.000 exemplaires) par la Commission nationale coréenne.
22. Cinq nouvelles publications sont sorties dans la série des **Cahiers du patrimoine mondial** :
  - N° 36. L'architecture de terre dans le monde d'aujourd'hui
  - N° 37. Adaptation des sites du patrimoine mondial face au changement climatique – un guide pratique
  - N° 38. Sauvegarder les précieuses ressources des communautés insulaires
  - N° 39. Les sites sur les origines humaines et la Convention du patrimoine mondial en Asie
  - N° 40. Engager les communautés locales dans la gérance du patrimoine mondial
23. Neuf numéros de la revue trimestrielle **Patrimoine Mondial** (n° 69 à 76, plus un numéro spécial sur l'Iraq en juin 2015) ont été publiés entre juin 2013 et juin 2015. Depuis le numéro 71, la revue existe également en application pour iPad, Android et Kindle.
24. La série des **Manuels de référence sur le patrimoine mondial** continue avec un nouveau titre, la traduction de manuels et des versions imprimées. Le manuel *Gérer le patrimoine mondial culturel* a été publié en novembre 2013 et est disponible en français et en anglais en publications imprimées et en espagnol comme version PDF en ligne. Une version russe (texte seulement) a été fournie par le Ministère de la Culture de la Fédération de Russie. Le manuel *Préparer une proposition d'inscription au patrimoine mondial (2011)* a été traduit en portugais, espagnol et arabe. Une version russe (texte seulement) a été fournie par le Ministère de la Culture de la Fédération de Russie – des versions imprimées existent aussi en anglais, français, portugais et arabe. Le manuel *Gérer le patrimoine mondial naturel* a été traduit en espagnol – des versions imprimées existent pour le français et l'anglais. Le Manuel *Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial* a été traduit en espagnol et en portugais.

### **Accords bilatéraux avec des États parties et partenariats**

25. Depuis 2013, des accords bilatéraux avec 17 Etats parties et la Commission européenne ont été conclus/poursuivis.
26. Dans la période 2013-2015, le Centre du patrimoine mondial a mis en place et /ou prolongé **19 partenariats avec des entreprises du secteur privé et des fondations**, qui sont tous gérés en étroite consultation avec le Bureau de l'UNESCO de la planification stratégique (BSP). Un inventaire des partenariats établis et envisagés avec le secteur privé a été présenté au Comité dans les documents WHC-14/38.COM/5A et WHC-15/39.COM/5A.



**H. Suivi de l'initiative de la Directrice générale sur « La Convention du patrimoine mondial : réflexion sur l'avenir »**

27. Par sa Résolution **19 GA 11**, l'Assemblée générale a demandé qu'un rapport de suivi de l'initiative de la Directrice générale sur « La Convention du patrimoine mondial : réflexion sur l'avenir » soit inclus dans le présent document. Un tel rapport est présenté à la 39e session du Comité et est contenu dans le document WHC-15/39.COM/5C.